

### LES « PLUS » DE LA RENTRÉE 2006

#### Un effort important sur les bourses

- 100 000 lycéens de l'enseignement public et privé bénéficient d'une bourse au mérite à compter de la rentrée 2006 au lieu de 28 500 précédemment.
- Le taux de ces bourses est porté à 800 € au lieu de 775 €. Ces bourses sont attribuées aux élèves boursiers, titulaires d'une mention très bien ou bien au diplôme national du brevet ou remarquables pour leurs efforts scolaires, afin de les aider à poursuivre une scolarité jusqu'au baccalauréat.
- 3 000 lycéens de l'enseignement agricole sont aussi concernés.
- Le taux des bourses de collège est augmenté de 2 %.

#### Des mesures pour aider les élèves en difficulté

##### Création de 200 dispositifs relais

Les dispositifs relais (classes et ateliers) accueillent de façon temporaire des élèves de collège, qui sont entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation (manquements graves au règlement intérieur, absentéisme, démotivation dans les apprentissages).

##### Création de 200 unités pédagogiques d'intégration

L'accueil des élèves handicapés dans le second degré est, cette année encore, amélioré par la création en collège de 200 unités pédagogiques d'intégration supplémentaires.

##### Des programmes personnalisés de réussite éducative

Les programmes personnalisés de réussite éducative vont être progressivement généralisés au CE1 et en 6<sup>e</sup>. Ils ont été expérimentés durant l'année scolaire 2005-2006 dans 8 500 classes du primaire et 149 collèges, tous volontaires.

#### Un nouvel élan de l'éducation prioritaire

##### 1 000 enseignants expérimentés et 3 000 assistants pédagogiques

1 000 enseignants référents et 3 000 assistants pédagogiques sont affectés dans les 249 réseaux « ambition réussite » (249 collèges et 1 600 écoles de leur secteur) et opérationnels à cette rentrée.

##### Création de 300 emplois d'infirmières

C'est une première étape d'un plan de cinq ans visant à installer une infirmière dans tous les établissements.

## Une mobilisation en faveur de l'emploi

### **Création des nouveaux contrats « emplois vie scolaire » :**

- Recrutement de 50 000 emplois vie scolaire (contrats d'avenir) dans les écoles primaires pour l'année scolaire 2006-2007.
- Les fonctions confiées à ces agents, qui continuent de relever de la compétence de l'État, s'articulent autour de l'assistance aux directeurs d'école et de l'accompagnement des élèves handicapés.

## La prise en compte de la démographie des élèves

Création de **1 000 emplois d'enseignants dans le premier degré** et suppression de 1 383 emplois dans le second degré compte tenu des variations d'effectifs d'élèves.

## Une amélioration de la situation des personnels

**La constitution du corps de professeurs des écoles** se poursuit au rythme des précédents exercices. 20 735 emplois d'instituteurs sont transformés en emplois de professeurs des écoles. **Les directeurs d'école** voient leur situation améliorée : les décharges de service, jusqu'à présent réservées aux directeurs d'école d'au moins cinq classes, sont étendues à la rentrée aux directeurs d'écoles de quatre classes.

L'indemnité de sujétions spéciales de l'ensemble des directeurs d'école est revalorisée de 20 % et passe de 925 € à 1 110 €.